



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com 

Monsieur Alain Anziani
Maire de Mérignac
Hôtel de Ville
60 av du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 14 Décembre 2018

Réf. : 2018/077

Objet : **Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le jeudi 20 Décembre 2018**

Et de 0h à 24h pour le vendredi 21 Décembre 2018

Monsieur le Maire,

En complément du préavis national déposé du 8 décembre au 31 décembre 2018, nous vous transmettons le préavis de grève pour les journées du 20 et 21 décembre 2018 pour l'ensemble des agents des écoles : personnels de l'animation, de la restauration scolaire, Atsem et personnels d'entretien.

Les agents revendiquent afin de leur permettre de travailler dans des conditions pérennes.

- Une Atsem par classe ainsi qu'un pôle de remplacement conséquent permettant de respecter au quotidien d'une Atsem par classe.
- 1 agent de restauration titulaire supplémentaire par restauration scolaire.
- La mise en place de négociation sur les modalités de travail concernant les plannings de travail durant les vacances scolaires
- La non application du jour de carence.
- Un véritable plan de formation tenant compte des besoins des agents.
- Une augmentation significative du RIFSEP à hauteur minimum de 150 euros afin de rattraper en partie la perte de notre pouvoir d'achat de plus de 10% aujourd'hui

Notre syndicat reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.
Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses

Bénédicte Reigner-Hernandez
Secrétaire Générale